

Delémont, le 6 juillet 2017

Communiqué de presse



Rossemaison est labellisée « Commune en santé » !

Rossemaison s'est vue décerner le label « Commune en santé », premier label suisse de valorisation des mesures développées dans les communes en faveur de la promotion de la santé de leur population. La commune rejoint ainsi Courroux et Cornol dans le Jura et plus de 21 autres communes romandes.

Rossemaison est officiellement une commune en santé ! Son maire s'est ainsi vu remettre le diplôme de la commune par la Fondation O₂, centre de compétence et de gestion de projet en matière de promotion de la santé, de prévention et de développement durable. Si Rossemaison remplit tous les critères du label méritant même deux étoiles (sur 3 maximum), elle se distingue particulièrement par sa politique en matière de personnes âgées. En effet, parmi l'ensemble des mesures dans chacun des domaines du label, de nombreuses concernent les personnes âgées.

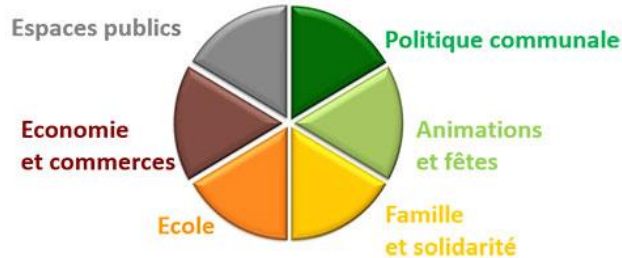
- Journée personnes âgées organisée toutes les années, offerte à toutes les personnes ayant plus de 65 ans.
- Visite des aînés par la jeunesse : avant Noël, quelques jeunes du groupe jeunesse visitent les personnes âgées pour leur souhaiter de joyeuses fêtes et leur offrir des friandises.
- A partir de 80 ans, et pour les 85, 90, 95 et pourquoi pas 100 ans, les personnes du village reçoivent la visite des autorités communales (maire et 1 conseiller). Un cadeau leur est offert.

La commune est l'autorité politique qui connaît le mieux la santé de ses citoyens, ses besoins et ses spécificités. A elle seule, elle contribue de manière déterminante à offrir à sa population des conditions de vie favorables à son épanouissement. Et dans les faits, elle remplit ce rôle, souvent de manière exemplaire.

C'est sur la base de ce constat que le label « Commune en santé » a été développé, dans un premier temps dans le canton du Valais, puis dans le canton du Jura depuis deux ans. Ce label a pour objectif de faire connaître aux autorités et à la population d'une commune les mesures existantes incitant et motivant, jeunes et aînés, célibataires et familles, à évoluer dans un environnement favorable à la santé : <https://www.youtube.com/watch?v=FWCkeJtCaEk>



Les domaines d'action reconnu par le label sont les suivants :



Le but de ce label est d'accompagner les communes dans le développement de nouveaux projets et de les valoriser dans ce qu'elles font déjà.

Une commune en santé n'est pas nécessairement une grande commune, c'est avant tout une commune active !

Les communes jurassiennes intéressées par le label peuvent prendre contact avec la Fondation O₂. Un courrier de présentation du label leur a été envoyé ainsi qu'un guide pour les places de jeux, fruit d'une collaboration intercantonale.

https://www.radix.ch/files/AYYSZKN/radix_guideplacesdejeux_num_prod.pdf

Rendez-vous sur le site www.snukr.com ou via l'application mobile snukr pour découvrir à Rossemaison, une proposition de parcours et de points d'intérêts liés à sa labellisation !

<https://www.snukr.com/exploration#/itineraries?city=rossemaison&tags=foret>

Personnes de contact : Stéphanie Mertenat Eicher & Chloé Saas, 032 544 16 10.

Sites : www.labelcommunesante.ch et www.fondationo2.ch et www.rossemaison.ch



Conseil communal de Rossemaison et Fondation O₂